

# COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 FEVRIER 2020

*(Destiné à l'affichage et à la Presse locale, ainsi qu'aux élus)*

Nombre de Conseillers :      **Présents :** Mme GIRAUDET Françoise (Maire), M. VALERIOTI Giacomo (1<sup>er</sup> adjoint),  
Mme GALLET Chantal (2<sup>ème</sup> adjoint) Mme BARBARIN Estelle (3<sup>ème</sup> Adjoint), Mme GRAND  
Mariane, M. TAVERNIER François M. QUILLVERE Frédéric et M. PACCALLET Guy  
. En exercice : 13\*  
. Présents : 8  
. Votants : 8

**Absents excusés :** M. JACQUIER Alain, M. TOULET Cyril  
**Absents :** Mme ALIX Candice, Mme BOURBON Corinne et M. GHERARDI René \*\*

**Secrétaire de séance :** Mme BARBARIN Estelle

\* 13 membres en exercice suite à la démission de M. Jean-Luc BERGERET acceptée le 10/12/2015 par Mme la Sous-préfète et M. Gérald PERDRIX le 14/10/2019 acceptée le 31/10/2019 par Mme la Sous-préfète.

\*\* Démission de M. GHERARDI de ses fonctions de premier adjoint dûment acceptée le 14/01/2019 par Mme la Sous-préfète

## **I. Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent**

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu afférent à la séance publique ordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 05 décembre 2019.

## **II. Délibération concernant la demande de subvention (DETR) pour la création de la 4<sup>ème</sup> classe et de fonds de concours auprès de la CCPA**

Madame le Maire explique au conseil municipal que l'objectif principal de ce projet est donc de créer une classe supplémentaire au sein du bâtiment mairie-école.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la Commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre du contrat de ruralité et une demande de fond de concours auprès de la Communauté des Communes de la Plaine de l'Ain.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Commune de Torcieu	37 127 €	35 %
Emprunts			
<b>Sous-total autofinancement</b>		<b>37 127 €</b>	<b>35 %</b>
Union européenne			
Etat - DETR ou DSIL	DETR. Contrat ruralité	31 823 €	30%
Etat - autre (à préciser)			
Conseil régional			
Conseil départemental			
Fonds de concours CC ou CA	CCPA	37 127 €	35 %
Autres (à préciser)			
<b>Sous-Total subventions publique *</b>		<b>68 950 €</b>	<b>65%</b>
<b>Total H.T.</b>		<b>106 078 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel, s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération

### **III. Délibération concernant la modification du tableau des effectifs de la Commune suite au Comité Technique**

Madame le Maire rappelle que Madame Danielle ARDIOT étant en congé maladie ordinaire depuis le 22 mai 2019 jusqu'au 31/12/2019, elle est remplacée par Madame Isabelle BOURGEAUD à hauteur de 30 heures par semaine depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Madame le maire propose donc, en accord avec l'agent, de fixer ce poste à 30h/semaine annualisé. Le nombre d'heure étant réduit de plus de 10%, l'avis du Comité Technique du CDG est obligatoire afin de valider ce nombre d'heure.

De plus, Madame le Maire explique que Madame Valérie PLANÇON, adjoint d'animation à 20.68 h/semaine a de nouvelles tâches qui vont lui incomber dès 2020.

En effet, suite à la création de la 4<sup>ème</sup> classe qui créera un niveau supplémentaire à l'école, à la création d'une micro-crèche en septembre 2018 (qui nécessite 6h de ménage par semaine) ainsi qu'à la nouvelle répartition du poste de Madame Danielle ARDIOT depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le second adjoint d'animation aura la responsabilité des 2 salles communales concernant le ménage, les états des lieux avant et après location des salles. Madame le maire propose donc, en accord avec l'agent, de fixer ce poste à 30h/semaine annualisé.

Le nombre d'heure étant augmenté de plus de 10%, l'avis du Comité Technique du CDG est obligatoire afin de valider ce nombre d'heure. En date du 17 décembre 2019, le Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ain a émis un avis favorable concernant les deux postes d'adjoint d'animation.

### **IV. Informations diverses**

- Les travaux concernant l'assainissement de la fin du chemin des Vêpres commencera fin février.

Le Maire,

*Françoise GIRAUDET*

